

## CONSEIL GÉNÉRAL

ALLAMAN

Rapport de la Commission d'Urbanisme chargée d'étudier le Préavis N° 3/2024

Demande de crédit de CHF 65'000.- Modernisation de notre éclairage public.

Au Conseil général,

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission composée de Mme Huguette Scherz-Rouiller, Présidente, MM François Theintz, membre et rapporteur, Joseph da Silva membre, Mme Carole Gilson suppléante a siégé à la Salle de la Grande École le 19 février 2024 en présence de M. Patrick Hassler et de la Municipalité in corpore.

La Commission d'urbanisme a été convoquée à titre consultatif et informatif.

Nous apprécions le travail fourni et sommes persuadés du bien-fondé de ce projet.

Nous ne pouvons que constater les améliorations autant économiques que le bienfait pour notre environnement.

Toutes les indications concernant ce préavis nous ont été présentées et nous n'avons pas de demandes ou remarques particulières.

Au nom de la Commission

Allaman, 27 février 2024

Présidente

Membre

Membre

Huguette Scherz-Rouiller

François Theintz

Joseph da Silva

